

Québec, le 1^{er} décembre 2014

Monsieur Chandra A. Madramootoo, Ph. D.
Doyen
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement
Université McGill
Bureau MS2-032
Édifice Macdonald Stewart
21111, rue Lakeshore
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9

Objet : Traitement intégré des suivis – Suivi au rapport sur l'évaluation institutionnelle

Monsieur le Doyen,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 20 octobre 2014, du suivi apporté par le Campus Macdonald pour répondre aux deux recommandations émises par la Commission en décembre 2003 dans son rapport portant sur l'évaluation institutionnelle. Dans le cadre de l'approche intégrée du traitement des suivis adoptée par la Commission, ces deux recommandations ont été regroupées dans le quatrième bloc du plan d'action institutionnel du Campus adopté par la Direction de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill et celle du Campus, le 24 octobre 2013.

Ainsi, dans sa première recommandation, la Commission demandait au Campus d'élaborer une Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) qui inclura un système d'information efficace lui permettant de suivre le cheminement scolaire des étudiants de la demande d'admission à la diplomation. Pour répondre à cette recommandation, l'établissement a élaboré une PIEP s'appliquant au programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* (152.A0) conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Cette PIEP a été adoptée par la Direction de la Faculté des sciences de

l'agriculture et de l'environnement de McGill le 14 février 2014. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué la PIEP du Campus Macdonald lors de sa réunion tenue le 13 mars 2014. Elle a estimé que la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes du Campus Macdonald était entièrement satisfaisante et comprenait toutes les composantes et les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

En ce qui concerne la mise en place du système d'information permettant de suivre le cheminement scolaire des étudiants de la demande d'admission à la diplomation, l'établissement a mis en place différents moyens. Ainsi, pour gérer les admissions, l'inscription, la consultation des horaires et le paiement des frais de scolarité, le Campus utilise la plateforme *Minerva* de l'Université McGill. Pour constituer le registre des cohortes et de la diplomation, le Campus utilise un système maison fait sur la base du logiciel *Excel*. Ce dernier est aussi utilisé pour tenir à jour les statistiques sur les indicateurs-clés de la réussite. Pour transmettre les données sur la réussite et la diplomation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, le Campus utilise le système *Clara*. Pour évaluer les cours et les professeurs, les étudiants utilisent l'application en ligne *Mercury* de l'Université McGill. L'établissement note dans son rapport de suivi que les différentes composantes de son système d'information lui permettent de déceler plus facilement les tendances, de saisir l'ampleur des échecs et des abandons ou de repérer les caractéristiques liées à ces phénomènes. En conséquence, la Commission estime que le Campus a donné des suites satisfaisantes à cette recommandation.

La Commission a également recommandé au Campus Macdonald de développer des services de soutien à l'apprentissage en négociant, au besoin, des ententes de service avec les institutions environnantes. Pour répondre à cette recommandation, l'établissement a mis en place, dès l'année scolaire 2005-2006, le service de tutorat en anglais. Selon la demande et les ressources financières disponibles, les étudiants sont encadrés par un ou deux tuteurs pour réussir leur cours d'anglais intensif, le cours de mise à niveau en anglais ou bien le cours *Composition et Littérature*. Cependant, la survie du service de tutorat dépend du financement annuel disponible. Un autre service important implanté par le Campus s'intitule *Student Success Program* et se présente sous forme d'un cours de 10 semaines qui se déroule en ateliers et en présentations et touche les différents aspects de la vie étudiante.

Il est important de noter que certaines mesures de soutien à l'apprentissage étaient déjà en place au Campus au moment de l'évaluation institutionnelle. Il s'agit notamment de la politique de l'utilisation de la langue anglaise à travers le curriculum ainsi que du cours d'anglais intensif et du cours de mise à niveau en anglais pour les étudiants de première année qui en ont besoin. De plus, l'établissement utilise les services développés par l'Université McGill pour sa communauté. Il s'agit entre autres des activités sportives et parascolaires ainsi que des services pour les étudiants à mobilité réduite. L'établissement souligne aussi l'ouverture et la grande disponibilité des professeurs du Campus, qui sont accessibles pour les étudiants, en dehors des heures des cours ainsi que par le courriel et les réseaux sociaux. La Commission estime que le Campus a donné des suites satisfaisantes à cette recommandation.

La Commission considère donc qu'un suivi adéquat a été apporté au quatrième bloc du plan d'action du Campus concernant la mise à jour des opérations en retard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M. Peter Enright, directeur, Campus Macdonald